

L'effet Mbappé au bureau : comment bien vivre son préavis avant le départ

Attitude Comme la star du PSG, vous venez d'annoncer que vous allez voguer vers de nouveaux horizons. Mais vous n'êtes pas encore parti. Une transition parfois difficile à négocier.

Tiphaine Thuillier

DEPUIS le 15 février, date de l'officialisation de son départ du PSG, Kylian Mbappé joue moins. Luis Enrique, l'entraîneur du club parisien, ne semble plus vraiment compter sur lui. Le meilleur buteur de l'équipe – et de toute l'histoire du club – passe désormais quasiment plus de temps sur le banc que sur le terrain. Pourtant, la saison n'est pas terminée et son contrat court jusqu'au 30 juin. Kylian Mbappé est donc en préavis et ça change tout pour lui.

Football et ressources humaines ne sont pas très éloignés et, au-delà des enjeux sportifs, il est question de relations entre un manager et son N-1. « Il me semble que Luis Enrique profite de l'avance du club au classement pour faire jouer le collectif sans Kylian Mbappé », estime Hervé Van Rijn, PDG de RH Performances. Un avis partagé par Ana Fernandez, coach professionnelle chez Energy Coaching : « Mbappé c'est un leader et l'annonce du départ d'un leader peut déstabiliser une équipe. Il faut commencer à habituer les autres à cette absence annoncée. »

Hors des terrains, cette situation se produit régulièrement. Au cours de sa vie professionnelle, un salarié peut souvent changer d'entreprise.

Une fois l'annonce faite, il doit continuer à expédier les affaires courantes. Premier conseil pour que les choses se déroulent le mieux possible : ne changez rien à vos habitudes.

« Ne pas se relâcher »

« Cette période est un véritable entre-deux et il faut faire attention à ne pas se relâcher, rappelle Hervé Van Rijn. Même si vous êtes déclaré partant, vous avez toujours un contrat de travail avec des objectifs et des attentes de votre employeur. L'idée, c'est de faire preuve d'engagement jusqu'au bout car il y a une forme de devoir moral à rester concentré. »

Motivé et concentré, y compris si vous sentez que le regard des autres sur vous a changé. « Une fois que vous avez dit que vous partez, il se peut que vous manquiez tout à coup de crédibilité auprès des interlocuteurs, prévient Ana Fernandez. Il y a cette idée que puisqu'on ne sera plus là, notre avis compte moins. C'est justement pour cela qu'il faut continuer à faire super bien son job. Pas mieux qu'avant, mais aussi bien. Et si votre manager vous ignore un peu, c'est le jeu », conseille Ana Fernandez.

« Il n'y a pas de raison de se mettre en retrait, complète Hervé Van Rijn. Trois mois sans rien faire, c'est long ! »

Rien ne vous empêche de continuer à marquer des buts en réunion... à condition qu'on vous passe la balle.

Si Luis Enrique dément toute tension avec le joueur clé de son effectif – « Je ne peux souhaiter que le meilleur à Kylian Mbappé », a-t-il déclaré le 10 mars dernier – il peut arriver que ces périodes de pré-départ soient sources de conflits. « Respectez absolument quelques règles éthiques évidentes, met en garde Ana Fernandez. D'abord, il ne faut pas dénigrer

les gens ou l'organisation publiquement. Si vous avez des comptes à régler, faites le absolument en tête-à-tête. »

Mais attention à la politique de la terre brûlée et à la tentation de vider son sac, attitude pas toujours recommandée dans le cadre professionnel. « Les conditions de départ dépendent de la manière dont s'est déroulée la collaboration, souligne Hervé Van Rijn. Mais je suis persuadé que la majorité des salariés ont envie de partir en bons termes. »

D'autant plus que le monde professionnel est très petit et qu'on a parfois besoin de recommandations. « Il faut se demander quelle trace on souhaite laisser, le dernier souvenir qu'on veut que nos ex-collègues et supérieurs gardent de nous », poursuit Hervé Van Rijn.

Non seulement il ne faut pas insulter l'avenir, mais au contraire surtout le préparer. « On peut vous demander de participer au recrutement de votre successeur, rappelle Ana Fer-

nandez. C'est positif car ça donne une image de continuité, notamment à l'extérieur. Dans ce cas, vous serez la Bible et on va vous essorer pour avoir le maximum d'informations. » Et là encore, mieux vaut mettre son ego de côté. Si vous avez du mal avec les adieux, essayez de dépassionner les choses en gardant en tête ce point essentiel que répète Hervé Van Rijn : « Un départ, ce n'est pas une trahison. » Même quand c'est pour le Real Madrid...



Lorsqu'un salarié tire sa révérence, comme Kylian Mbappé, il doit savoir rester fair-play avec son ancien employeur.

Le Parisien libéré SAS
10, boulevard de Grenelle,
CS 10817, 75738 Paris Cedex 15
Tel. 01.87.39.70.00.
Société par actions simplifiée.
Président et directeur de la publication :
Pierre Louette.
Directrice générale déléguée :
Sophie Gourmelen.
Principal associé : Ulipar (LVMH).
Directeur des rédactions du « Parisien »
et du « Aujourd'hui en France » :
Nicolas Charbonneau.
Directeur délégué des rédactions
du « Parisien » et du « Aujourd'hui en France » :
Pierre Chausse.

Commission paritaire : n° 0125 C 85979.
Rédaction en chef des suppléments :
Jean-Louis Picot.
Rédaction : Virginie de Keratem, Florence
Hubin et Nicolas Maviel.
Édition : Olivier Bossat.
Fabrication : Amandine Charbonnel.
Directrice de la publicité RH & Emploi :
Muriel Petit. Tel. 01.87.39.82.82.
mpetit@lesechosleparisien.fr.
Abonnements
« Le Parisien » : 0.811.875.656
(coût d'un appel local).

COLLECTIF CHERCHE COLLÈGUE POUR BOUGER ENSEMBLE

Harmonie Mutuelle recrute

POSTULEZ

REJOIGNEZ UN COLLECTIF
QUI PASSE À L'ACTION
ET MISE SUR LE SPORT
POUR SA SANTÉ.

Merci à Valérie, Lorna, Cyrille et Florian d'avoir rendu cette campagne possible.

Harmonie Mutuelle
GRUPE VVY
AVANÇONS collectif

Harmonie Mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du Code de la mutualité, immatriculée au répertoire Sirene sous le numéro Sirene 535 518 473. Numéro LEI 969500JLUS2H9G4TD57. Siège social : 141, rue Bonnet - 75015 Paris. Crédit photo : Boby - Fishays Manufacture - BABEL